



Berchem-Sainte-Agathe, le 17 décembre 2013

Mesdames, Messieurs les Conseillers
communaux

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@1082berchem.irisnet.be

Réf. 266 /2013

Objet : Conseil communal du 28-03-2013 – interpellation de Mme Lambot, conseillère communale, concernant la création d'une Agence Immobilière Sociale à Berchem-Sainte-Agathe.

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Par la présente, veuillez trouver la réponse à la question de Mme Lambot, conseillère communale, concernant la création d'une Agence Immobilière Sociale à Berchem-Sainte-Agathe.

Conscient que l'accès au logement constitue un défi important, le Centre Public d'Aide Sociale (CPAS) de Berchem-Sainte-Agathe a mis en œuvre un service dédié à l'aide et l'orientation des personnes en attente pressante de logements. Le service joue déjà un rôle de conseil en matière de signature de bail et de médiation de première ligne entre propriétaire et locataire.

Le service est particulièrement attentif à prévenir et dénoncer des situations locatives indécentes rencontrées par les assistants sociaux lors de leurs visites à domicile. Au besoin, le CPAS prendra aussi les initiatives pour faire face à des situations d'urgence de manière autonome et efficace.

Dans le cadre d'une politique locale de logement, le CPAS mettra tout en œuvre pour favoriser la constitution d'une agence immobilière sociale à son initiative ou dans le cadre d'un partenariat. Des contacts ont d'ailleurs été pris à ce sujet avec des structures existantes et des avancées significatives sont attendues courant de l'année 2014 dans ce dossier.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Le Secrétaire communal,


Philippe ROSSIGNOL


Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE